

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 3 (2005)
Heft: 12: Les communes de l'Arc jurassien et l'eau

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



par
Jean-Paul Bovée

Economiste;
Secrétaire général
de l'ADIJ

Troisième année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces
publicitaires:
Secrétariat
de l'ADIJ
Moutier

N° ISSN:
1660-9050

Photos couverture:
Absolutvision.com,
Atelier Rue du Nord-
Delémont

Notre eau demain...

Les problèmes liés à l'eau sont déjà cruciaux pour une grande partie de l'humanité. Dans un proche avenir, ils deviendront également d'une importante capitale chez nous. Devant cette problématique, les communes sont en première ligne, raison pour laquelle «Défis» a décidé de consacrer un dossier à ce thème.

Le domaine est vaste; nous avons choisi de mettre l'accent sur les aspects liés à la production, à la distribution, aux investissements et à la gestion de l'eau tels qu'ils se présentent - et se présenteront probablement demain - pour les communes, leurs habitants et leurs responsables.

Selon les conceptions ultra-libérales qui ont cours notamment aux Etats-Unis, l'eau est à considérer comme une marchandise, livrée aux forces du marché sensées la distribuer là où elle doit aller, en d'autres termes: là où on pourra la payer. Une autre tendance, que nous partageons, considère l'eau comme un patrimoine de l'humanité, qui devrait être géré selon d'autres critères que ceux strictement économiques (voire simplement financiers), plus conformes à la notion d'intérêt public et de développement durable.

Comment la situation se présente-t-elle aujourd'hui dans nos régions? Pour tenter de faire une synthèse, nous avons ouvert nos colonnes à Jacques Babey, ancien directeur de l'Office des eaux et de la protection de la nature du canton du Jura; il montre notamment quels sont les problèmes qui se poseront bientôt et quelles mesures devraient être engagées sans délais, afin de garantir à terme la qualité de l'eau.

La France voisine possède déjà une certaine expérience dans le domaine de la concession de l'eau à des entreprises privées, comme le montre Claude Perrot, maire de Blamont, qui plaide également pour que les élus communaux assument pleinement un service public.

S'agissant plus précisément de l'eau potable qui nous alimente, nous nous sommes entretenus avec Rémy Courbat, ingénieur à Porrentruy, afin de comprendre comment l'eau est produite, traitée et distribuée dans nos réseaux, et quelles perspectives se précisent pour les années à venir. Sa contribution nous amène notamment à prendre conscience de l'importance des anticipations portant sur les substances polluantes qu'il faut s'attendre à traiter demain (par exemple les oestrogènes, ou les antibiotiques qui échappent aux procédés de traitement actuels).

Quelles leçons peut-on tirer de l'évolution des dernières décennies en matière de gestion des rivières? Les erreurs ont été nombreuses et l'on s'oriente vers une «décorrection» des cours d'eau, afin de les intégrer mieux dans l'écosystème, de reconstituer la faune et de limiter les risques de débordement et d'inondations. Bernard Lachat explique les principaux éléments de cette nouvelle politique.

Prochain numéro de Défis:

Nouvelle politique économique fédérale: ses conséquences pour l'Arc jurassien

La Confédération est en passe de réviser sa politique économique régionale. Articulées essentiellement vers les agglomérations, ces nouvelles dispositions impliquent le démantèlement des outils actuels de soutien aux régions. Défis passera en revue les implications de ces orientations et les actions que les régions pourraient entreprendre pour y remédier.

Parution: mars 2006

Pages

SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

LE DOSSIER

LES COMMUNES DE L'ARC JURASSIEN ET L'EAU

Production - Gestion - Investissements - Avenir

L'eau dans nos régions: production, gestion, investissements, avenir... 4

Par Jacques Babey

Les communes et l'eau potable: traitements actuels et perspectives 8

Entretien avec Rémy Courbat par Jean-Paul Bovée

Production et distribution d'eau en France voisine: la volonté d'assurer pleinement un service public 10

Par Claude Perrot

«Décorriger» les cours d'eau: une option difficile mais incontournable 12

Par Bernard Lachat

Le coup de gueule: Dilemme aquatique 17

Par Maxime Zuber

Aider l'industrie régionale à optimiser la production et le contrôle industriel 18

Par Florence Jordan

L'Hôpital du Jura face à la tourmente des restructurations 21

Par Jacques Stadelmann

La conjoncture dans nos régions 25

Par Jean-Paul Bovée



IMPRESSION

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
Président: Michel Antoine, Delémont
Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier
Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: rue Centrale 47, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adj@vtx.ch
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahler, Delémont
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont